

COP 25 : de l'espoir au statu quo

La COP 25 vient de s'achever à Madrid. FO s'associe à la déception exprimée par la Confédération Syndicale Internationale (CSI) tant sur le dialogue avec les interlocuteurs sociaux que sur le respect des engagements pris à Paris.

Alors que le changement climatique a déjà un impact sur les emplois dans toutes les régions du monde, cette COP – qui devait aboutir à la finalisation des objectifs concrets visés dans l'Accord de Paris avant le bilan de la COP 26 de Glasgow – a mis en évidence plusieurs écueils d'importance.

Sur l'article 6 de l'Accord de 2015 concernant les règles d'application du marché carbone, les Etats ont majoritairement discuté du commerce des droits d'émissions plutôt que de leur réduction. FO déplore par ailleurs qu'à l'heure actuelle, seuls 80 pays représentant environ 10 % des émissions mondiales, se soient engagés à relever leurs engagements nationaux en la matière. Par ailleurs, sur le plan financier, FO ne peut que dénoncer l'absence de respect de l'engagement d'un fonds vert pour le climat à hauteur de 100 milliards de dollars d'ici à 2020 ainsi que l'absence de consensus sur le fonds d'adaptation.

Pour FO, cet échec de la COP 25 – la 25e depuis 1995 à Berlin – ne peut que se lire à l'aune des multiples crises qui secouent le monde, et en premier lieu celle du multilatéralisme qui conduit à l'incapacité des Etats à s'accorder au niveau mondial pour lutter contre les inégalités, donner toute sa place au dialogue avec les interlocuteurs sociaux et garantir la paix et la démocratie.

Si le Conseil européen des 12 et 13 décembre 2019 s'est satisfait de l'objectif de neutralité climatique, notamment par la mise en œuvre du « Green Deal » proposé par la nouvelle présidente de la Commission européenne, pour FO, cet objectif doit prendre en compte la revendication d'une transition socialement juste.

En ce sens, FO revendique d'être consultée sur les engagements nationaux que présentera le gouvernement français à la COP 26 afin qu'un dialogue soit ouvert tant sur l'investissement nécessaire en recherche et développement dans le cadre d'une vision prospective de l'emploi que sur les mesures de protection sociale essentielles à une transition socialement juste dans les secteurs impactés. FO appelle enfin les Etats à la responsabilité en matière de financement, que ce soit en matière d'adaptation ou de transition.

Pour FO, les principes directeurs sur la transition juste adoptés à l'OIT en 2015 doivent être au cœur des discussions environnementales.

Paris, le 16 décembre 2019

Contact :

**Marjorie
ALEXANDRE**
Secrétaire confédérale

**Secteur International,
Europe et Migrations**

✉ [malexandre
@force-ouvriere.fr](mailto:malexandre@force-ouvriere.fr)
☎ 01.40.52.82.88